



19^{ème} PRO AM

des Grands Vins du Grand Béziers

13 AVRIL 2019



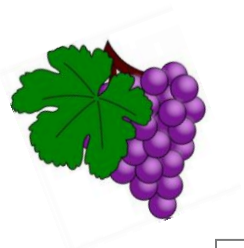
REGLEMENT :

UNE EQUIPE :	1 PRO ET 3 AMATEURS
NOMBRE D'EQUIPES :	LIMITE A 34
HANDICAPS DEPART :	PAS DE LIMITATION MAIS HANDICAP RAMENE A : 24 POUR LES HOMMES ET 28 POUR LES DAMES.
INSCRIPTION :	JUSQU'AU : 30/03/2019 LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES AU FUR ET A MESURE DES PAIEMENTS (LES EQUIPES CONSTITUEES AVEC UN PRO SERONT PRIORITAIRES) ET CLOTUREES DES LE NOMBRE D'EQUIPES ATTEINT. UNE LISTE D'ATTENTE SERA MISE EN PLACE.
CLASSEMENT :	PRIMEES 1 EQUIPE EN BRUT, 5 EQUIPES EN NET (LE BRUT PRIME LE NET) EN CAS D'EGALITE LES DEPARTAGES SE FERONT SUR LES 9-6-3 DERNIERS TROUS
DOTATION PRO :	PRIME DE DEPART 180 EUROS ET 1 CARTON DE VIN. 170 EUROS SUPPLEMENTAIRES SERONT ATTRIBUES AU MEILLEUR TEE SHOT SUR LES PAR 3 DU PARCOURS. (N° 3 – 6 – 16)
DEPART :	SHOT-GUN A 10H30
MARQUES DE DEPART :	PRO HOMME BLANCHES PRO DAME BLEUES AMATEUR HOMME JAUNES AMATEUR DAME ROUGES
VENDREDI 12/04/2019 :	JOURNEE DE RECONNAISSANCE (EN FONCTION DES DISPONIBILITES)
SAMEDI 13/04/2019 :	10H00 : BRIEFING 10H30 : SHOT-GUN 12H30 : 1 BUFFET SERA DRESSE SUR LE PARCOURS POUR LE DEJEUNER ET LA DEGUSTATION DE VINS DE NOS « PARRAINS ». 19H30 : REMISE DES PRIX, COCKTAIL 20H30 : DINER DANSANT
CONDITIONS TARIFAIRES :	JOUEURS EXTERIEURS : 220 EUROS JOUEURS MEMBRES DU CLUB : 175 EUROS

Cette inscription comprend le green-fee du vendredi (reconnaissance), celui du samedi, le buffet sur le parcours, la remise des prix, le cocktail, le dîner, la soirée, un polo Pro-Am et un carton de vin par personne.

Les inscriptions sont à adresser avant le 30 mars 2019 à l'ordre du Golf Saint Thomas Route de Bessan 34500 Béziers
Tél.04 67 39 03 09 – e-mail : info@golfsaintthomas.com

(Les inscriptions seront considérées comme effectives une fois seulement le versement total de l'équipe effectué.)
Cette compétition est organisée avec l'appui de : la Ville de Béziers et 14 domaines viticoles du grand Biterrois qui parraineront les trous du parcours.



NOS PARTENAIRES VIGNERONS



<u>DOMAINE DE LA BAUME</u>	<u>DOMAINE DES 2 RUISSEAUX</u>	<u>DOMAINE ST JEAN DE LA CAVALERIE</u>	<u>DOMAINE LA JEANNE</u>	<u>DOMAINE ST GEORGES D'IBRY</u>
<u>DOMAINE LA CROIX BELLE</u>	<u>DOMAINE SYLVA PLANA</u>	<u>DOMAINE DE BARROUBIO</u>	<u>DOMAINE LA MAURERIE</u>	<u>LES VIGNERONS DE SERIGNAN</u>
<u>DOMAINE LA PROVENQUIERE</u>	<u>DOMAINE DE LA COLOMBETTE</u>	<u>DOMAINE LA MAURINE</u>	<u>CHATEAU ST MARTIN DES CHAMPS</u>	